

qui auront lieu le dimanche 7 mai, à 4 heures, en l'église Sainte-Elizabeth, à Roubaix. — L'Assemblée à la maison mortuaire, rue Bernard, 22.

Un Obélisque du Mois sera célébré en l'église Sainte-Elizabeth, à Roubaix, le mercredi 10 mai 1882, à 10 heures 1/2, pour le repos de l'âme de Madeleine Jeanno-Louise-Marie Scropelet, pieusement décédée le samedi 8 avril 1882, au pensionnat des Dames du Sacre-Cœur, à Saint-Pierre-les-Cahais, à l'âge de 14 ans et 10 mois. Les personnes qui par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obélisque du Mois sera célébré au Maître-Autel de l'église Notre-Dame, à Roubaix, le mardi 9 mai 1882, à 10 heures, pour le repos de l'âme de Dame Justine Parent, veuve de Monsieur François Lepoutre, décédée à Roubaix, le 10 avril 1882, dans sa 80<sup>e</sup> année. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Vous êtes aussi priés d'assister à l'Obit qui sera célébré en la Confrérie des Dames de Saint-Vincent-de-Paul, le mercredi 10 courant, à 3 heures, en la même église.

### Belgique

**Bruxelles.** — La cour d'assises du Brabant jugé actuellement une importante affaire de vol par effraction.

Nous avons rapporté dans le courant de l'année dernière, au moment où il s'est produit, les circonstances de ce vol, dont les deux derniers complices, Breyas et Charlot, passent actuellement en cour d'assises. Il s'agit d'une soustraction de bijoux au préjudice de M. Sturbelle à Bruxelles. La valeur en était estimée par ce dernier à 341,000 fr.

Les deux auteurs de ce méfait furent arrêtés en Angleterre, tandis qu'ils cherchaient à se débarrasser de ces bijoux.

M. Sturbelle est parvenu à en récupérer une partie, pour 88,000 fr. environ.

De ces deux inculpés, l'un, Charlot, vient d'être condamné par le tribunal de Paris pour un vol de 20,000 fr. (Voilà un monsieur qui travaille dans le grand !)

Contre tout espoir, les accusés nient leur participation à ce crime. Les débats qui durent depuis plusieurs jours se termineront probablement aujourd'hui.

Nous recevons au dernier moment de notre correspondant particulier, la dépêche suivante :

Bruxelles, 4 mai soir.

Breyas a été condamné par le tribunal à 15 ans de réclusion, et Charlot à 10 ans de la même peine.

— Un duel a eu lieu avant-hier, à La Hulpe, entre deux élèves de l'école militaire.

Un nouvel élève, M. X..., entré à l'école depuis cinq ou six mois, était en butte aux plaisanteries d'un ancien, M. V...

X..., lassé de cette situation, consulta ses condisciples qui lui conseillèrent de régler.

Le jeune homme, conformément, se laissa la première occasion et souffleta son ancien.

Il en résulte un duel, qui eut lieu avant-hier à La Hulpe.

Le combat eut lieu au sabre. Il était convenu qu'on se battrait jusqu'à blessure grave. Après quelques passes, le duel se termina par la victoire de M. V... qui fut blessé à la main.

M. Gambetta s'est fait remettre les épreuves du Livre Jaune, concernant son passage aux affaires. Il n'y a porté aucun changement, à part deux dates qu'il a rectifiées.

**Accord socialiste.**

La division règne dans le camp des socialistes de Montmartre, on sait que l'élection municipale du quartier des Grandes-Carrières n'a pas donné de résultat. Il y a bottage entre l'ouvrier mécanicien Joffroy, collectiviste révolutionnaire ; Lucipia, ancien membre de la commune, et Simonet, adjoint au maire, se disant socialistes. On croit que les trois candidats maintiendront leurs présentations dimanche prochain, le citoyen Lucipia, quoique en minorité, ne veut pas se soumettre à la discipline républicaine.

**La tournée du général Billot.**

Nous avons dit que le général Billot, ministre de la Guerre, faisait une tournée sur la frontière de l'Est. Le ministre avait déjà visité les forts de Verdun et de Toul lorsque, à peine arrivé à Nancy, il a été rappelé par dépêche à Paris.

Le général Billot reprendra sa tournée d'inspection aussitôt que les travaux militaires lui en laisseront le loisir. Il visitera d'abord Calais et Bourges.

**Création d'écoles congréganistes.**

Grâce à la générosité des catholiques stéphanois, soixante-seize classes congréganistes ont été créées, dit le *Démocrate*, au sein de la commune de Saint-Etienne, au profit de la commune de Saint-Etienne.

**Les officiers retraités.**

M. Pleyre, député de Gard, a déposé une proposition de loi ayant pour objet d'accorder aux officiers retraités la faculté de voyager sur les chemins de fer en ne payant que quart de place.

**A propos de la mer du Sahara.**

Deux cents colons algériens ont envoyé une adresse de félicitation à M. de Freycinet, pour son projet de la création d'un département de la Tunisie, d'une mer intérieure destinée à former une barrière infranchissable aux tribus nomades.

**Effets de la musique sur les aliénés.**

Le ministre de l'Intérieur s'est entretenu avec le général Billot qui lui invite les autorités militaires à mettre plus souvent la musique des régiments à disposition des maisons de santé, où l'exécution de quelques morceaux est favorable à l'état mental des aliénés.

Un système appliqué à Marseille par M. Carroux, directeur de l'asile, y produit les meilleurs effets.

**Toujours des sacrilèges.**

Sérignan, 3 mai.

Quelques individus ont pénétré dans l'église de Sérignan, en forçant la porte principale à l'aide d'un levier. Les malfaiteurs se sont ensuite emparés de l'argent que contenaient plusieurs troncs et ont assouvi leur haine antireligieuse. Ils ont enlevé, en plusieurs endroits, les magnifiques vitraux qui ornaient le dessus du maître-autel.

**L'anniversaire de la naissance d'Alfred Musset.**

C'était avant-hier l'anniversaire de la naissance d'Alfred de Musset. Comme cela se fait chaque année de nombreux jeunes gens habitant le quartier Latin s'étaient réunis à deux heures de l'après-midi, place Saint-Michel, afin de se rendre en cortège à la tombe du grand poète, située comme on sait au Père-Lachaise, dans la grande allée, entre les sépultures de Rossini et de la famille Haussmann.

Un grand nombre de ses admirateurs s'y trouvaient et rassemblés à l'arrivée du cortège précédé d'une couronne.

Quatre discours ont été prononcés.

**Aggression.**

On s'entretient beaucoup à Rome, dit le *Journal*, d'un incident scandaleux qui s'est produit dimanche soir.

M. Baccelli, ministre de l'Instruction publique, se trouvait avec son secrétaire particulier, derrière le Panthéon, pour visiter les fouilles ; un professeur, M. S..., est approché du ministre pour lui cracher au visage. Il n'a manqué, mais le secrétaire a été atteint. En raison de cette offense, le professeur Sbarbaro a été arrêté lundi matin.

Dans une lettre que publient les journaux italiens, il explique son acte en racontant que M. Baccelli, ministre de l'Instruction publique, a envoyé, le 20 avril, son secrétaire particulier à Mme Sbarbaro, pour engager cette dernière à souscrire à son mari certains documents compromettants publiés par le ministre.

**Asile de vieillards.**

« L'Administration de l'assistance publique vient d'acheter sur les hauteurs de Villejuif de vastes terrains on sera construit un asile destiné à vieillards de plus de 60 ans et pouvant contenir 3,000 personnes.

**Entrevue des d'Orléans et du Comte de Chambord.**

On assure que deux princes de la famille d'Orléans doivent avoir une entrevue avec le comte de Chambord dans le courant du mois de juin.

Cette entrevue serait demandée par l'un des princes d'Orléans, qui aurait envoyé, à l'égard d'Orléans, un comte de Chambord, alors qu'il était en Suisse.

**Pas de chance !**

Les révolutionnaires d'Arcis-sur-Aube se sont faits les promoteurs d'une souscription pour élever dans cette ville une statue à Danton. Mais comme leur appel aux souscripteurs est resté sans résultat, ils ont donc l'idée d'entreprendre de s'adresser au ministre de l'Intérieur pour obtenir une première mise de fonds. — Le ministre a fait répondre qu'il n'avait pas d'argent pour ces sortes de choses-là. Il lui a cependant fait dire en d'autres termes, mais la pensée est bien celle que nous indiquons.

**Le corps militaire d'indigènes tunisiens.**

Paris, 4 mai.

Dans le projet du général Billot, relatif à l'organisation d'un corps d'indigènes en Tunisie, les cadres seront formés par des sous-officiers et des officiers français.

**M. Goblet et les préfets.**

Le ministre de l'Intérieur se propose d'avoir des conférences, le mois prochain, avec les préfets des départements les plus importants.

On ignore encore le but et le motif de ces conférences. Tout ce que l'on sait, c'est, qu'une dizaine de préfets sont déjà maintenant prevenus des intentions du ministre.

**Le banquet de l'Élysée-Montmartre et Victor Hugo.**

Il n'est pas exact que Victor Hugo doive assister au banquet des employés de chemins de fer, qui aura lieu mercredi prochain, à l'Élysée-Montmartre, en l'honneur de M. Grisel, ouvrier mécanicien récemment décoré.

Victor Hugo a accepté la présidence d'honneur de ce banquet, mais son grand âge lui interdit d'assister à de pareilles réunions.

Il est probable que le grand écrivain sera en cérémonie du 10 mai se sera rendu chez Victor Hugo, qui lui ont été présentés par M. Lockroy, lequel se remerciait d'avoir accepté la présidence d'honneur.

**Les effets de la circulation gratuite.**

On ignorait pas qu'on sollicitait et on obtenait des grandes Compagnies le parcours gratuit sur les chemins de fer, les députés et les sénateurs les plus importants.

D'après ce que nous avons recueilli à cet égard de la bouche de divers membres du Parlement, le mauvais effet de cette mesure passe toute supposition. C'est le gros, sinon le principal grief des électeurs contre leurs élus : à chaque instant cette question revient dans leurs conversations. Si ceux qui ont inspiré cette mesure se sont proposés de déconsidérer les représentants, ils ont pu y réussir et atteint le but. Sur ce point, le doute n'est pas possible.

**Le Livre Jaune.**

Un *Livre Jaune*, comprenant un certain nombre de documents sur la question égyptienne, daté de la date remonte à plusieurs mois, va être distribué.

On assure qu'un deuxième *Livre Jaune* concernant l'Égypte sera distribué prochainement. Ce second *Livre Jaune* renfermera toute la période relative au ministère Gambetta.

Paris, 5 mai.

M. Gambetta s'est fait remettre les épreuves du *Livre Jaune*, concernant son passage aux affaires. Il n'y a porté aucun changement, à part deux dates qu'il a rectifiées.

**Accord socialiste.**

La division règne dans le camp des socialistes de Montmartre, on sait que l'élection municipale du quartier des Grandes-Carrières n'a pas donné de résultat. Il y a bottage entre l'ouvrier mécanicien Joffroy, collectiviste révolutionnaire ; Lucipia, ancien membre de la commune, et Simonet, adjoint au maire, se disant socialistes. On croit que les trois candidats maintiendront leurs présentations dimanche prochain, le citoyen Lucipia, quoique en minorité, ne veut pas se soumettre à la discipline républicaine.

**La tournée du général Billot.**

Nous avons dit que le général Billot, ministre de la Guerre, faisait une tournée sur la frontière de l'Est. Le ministre avait déjà visité les forts de Verdun et de Toul lorsque, à peine arrivé à Nancy, il a été rappelé par dépêche à Paris.

Le général Billot reprendra sa tournée d'inspection aussitôt que les travaux militaires lui en laisseront le loisir. Il visitera d'abord Calais et Bourges.

**Création d'écoles congréganistes.**

Grâce à la générosité des catholiques stéphanois, soixante-seize classes congréganistes ont été créées, dit le *Démocrate*, au sein de la commune de Saint-Etienne, au profit de la commune de Saint-Etienne.

**Les officiers retraités.**

M. Pleyre, député de Gard, a déposé une proposition de loi ayant pour objet d'accorder aux officiers retraités la faculté de voyager sur les chemins de fer en ne payant que quart de place.

**A propos de la mer du Sahara.**

Deux cents colons algériens ont envoyé une adresse de félicitation à M. de Freycinet, pour son projet de la création d'un département de la Tunisie, d'une mer intérieure destinée à former une barrière infranchissable aux tribus nomades.

**Effets de la musique sur les aliénés.**

Le ministre de l'Intérieur s'est entretenu avec le général Billot qui lui invite les autorités militaires à mettre plus souvent la musique des régiments à disposition des maisons de santé, où l'exécution de quelques morceaux est favorable à l'état mental des aliénés.

Un système appliqué à Marseille par M. Carroux, directeur de l'asile, y produit les meilleurs effets.

**Toujours des sacrilèges.**

Sérignan, 3 mai.

Quelques individus ont pénétré dans l'église de Sérignan, en forçant la porte principale à l'aide d'un levier. Les malfaiteurs se sont ensuite emparés de l'argent que contenaient plusieurs troncs et ont assouvi leur haine antireligieuse. Ils ont enlevé, en plusieurs endroits, les magnifiques vitraux qui ornaient le dessus du maître-autel.

**L'anniversaire de la naissance d'Alfred Musset.**

C'était avant-hier l'anniversaire de la naissance d'Alfred de Musset. Comme cela se fait chaque année de nombreux jeunes gens habitant le quartier Latin s'étaient réunis à deux heures de l'après-midi, place Saint-Michel, afin de se rendre en cortège à la tombe du grand poète, située comme on sait au Père-Lachaise, dans la grande allée, entre les sépultures de Rossini et de la famille Haussmann.

Un grand nombre de ses admirateurs s'y trouvaient et rassemblés à l'arrivée du cortège précédé d'une couronne.

Quatre discours ont été prononcés.

**Aggression.**

On s'entretient beaucoup à Rome, dit le *Journal*, d'un incident scandaleux qui s'est produit dimanche soir.

M. Baccelli, ministre de l'Instruction publique, se trouvait avec son secrétaire particulier, derrière le Panthéon, pour visiter les fouilles ; un professeur, M. S..., est approché du ministre pour lui cracher au visage. Il n'a manqué, mais le secrétaire a été atteint. En raison de cette offense, le professeur Sbarbaro a été arrêté lundi matin.

Dans une lettre que publient les journaux italiens, il explique son acte en racontant que M. Baccelli, ministre de l'Instruction publique, a envoyé, le 20 avril, son secrétaire particulier à Mme Sbarbaro, pour engager cette dernière à souscrire à son mari certains documents compromettants publiés par le ministre.

**Asile de vieillards.**

« L'Administration de l'assistance publique vient d'acheter sur les hauteurs de Villejuif de vastes terrains on sera construit un asile destiné à vieillards de plus de 60 ans et pouvant contenir 3,000 personnes.

**Les accidents de Saumur.**

Le ministre de la guerre a reçu le rapport du commandant de l'école de Saumur sur les accidents qui l'ont eu lieu le 12 avril dernier.

On peut affirmer d'après le témoignage même du colonel Dancourt, que les suites de ces accidents, qui ont été singulièrement graves, ne seront pas aussi graves qu'on l'avait dit. Nous sommes heureux de rassurer les parents et amis des jeunes gens, qui en ont été victimes.

**Le choléra dans l'Inde.**

Le choléra a fait de graves ravages dans l'Inde française et à Karikal spécialement, du 11 janvier au 5 mars dernier, nous écrivîmes de Karikal, le 9 avril. Pendant cette période, il y a eu 404 décès sur 900 cas. Aucun Européen n'a été atteint par le fléau.

**Reprise des négociations du traité franco-anglais.**

Se conformant aux instructions du ministre des affaires étrangères, M. Tissot vient de reprendre, avec le Foreign-Office les négociations relatives au renouvellement du traité de commerce avec l'Angleterre.

Notre ambassadeur à Londres a déjà eu à ce sujet plusieurs entretiens avec lord Granville. Il ressort de ces conférences que l'Angleterre serait disposée à traiter, mais pour une durée limitée, afin de pouvoir se dégager, à bref délai, de la convention qui lie les deux nations. La convention nouvelle contraire à ses intérêts.

On peut se demander si une pareille combinaison n'est pas le plus sûr moyen d'assurer la tranquillité et la sécurité qui nous réclamait de puis si longtemps.

**L'ambassade du Vatican.**

On annonce que M. Lamy, ancien député du Jura, a été nommé ambassadeur auprès du Saint-Siège, en remplacement de M. Desprez, qui a fait valoir ses droits à la retraite.

**Le traité Franco-Turc.**

Le traité de commerce qui s'élabore entre la France et la Turquie est l'objet d'une action sur le droit de 6 francs sur les raisins secs.

Après la signature de ce traité, la France traitera avec les Grecs.

**NOUVELLES PARLEMENTAIRES**

**À la Chambre.**

**LES EAUX MINÉRALES.**

La Chambre est saisie d'un projet de loi de M. Tirard tendant à la suppression du traitement des médecins inspecteurs des établissements d'eaux minérales.

La commission chargée de l'examen de ce projet paraît décidée à le renvoyer au gouvernement, en l'invitant à y substituer un nouveau projet, qui supprime l'inspection actuelle, et le remplace par des inspecteurs régionaux sans résidence fixe.

Le nombre des inspecteurs régionaux serait limité à six.

**LES GROUPES RÉPUBLICAINS DE LA CHAMBRE.**

Sur les quatre groupes républicains actuellement à la Chambre, le groupe radical, l'Union républicaine et l'Union démocratique, ont donné à leurs bureaux respectifs des pouvoirs d'une durée de deux mois. Ces pouvoirs sont destinés à organiser, par session, et il va falloir procéder au remplacement des bureaux sortants. L'Union républicaine est choisie pour demain à 4 heures, à l'effet de choisir son nouveau bureau. On porte les candidatures suivantes: Président, Waldeck-Rousseau, vice-président, Journauld-Secrétaires: Godefroy Cavaignac et Eugène Aron.

**LA RÉFORME JUDICIAIRE.**

M. Pierre Legendre a écrit au président de la commission de réorganisation judiciaire qu'il était prêt à donner lecture de son rapport à la commission.

On peut s'attendre à une réunion prochaine de la commission.

**LES RÉUNIONS.**

Le groupe de l'Union républicaine se réunira vendredi pour délibérer sur la politique générale et sur les questions actuellement soumises à l'examen des commissions parlementaires.

**CREDITS SUPPLÉMENTAIRES.**

Paris, 4 mai, s.

La Commission du budget s'est réunie pour entendre M. de Mann au sujet des crédits supplémentaires demandés pour l'organisation du ministère de l'Agriculture.

La Commission des crédits supplémentaires avait déjà approuvé la somme réclamée et avait demandé ensuite l'avis de la commission du budget. Celle-ci, en votant en faveur de ce projet, a déclaré qu'elle n'avait rien de plus à dire sur ce point.

La séance est levée à 4 h. 30.

**L'AFFAIRE CAILLAUX.**

On croit généralement que M. L. Say déterminera le déficit exact causé par M. Caillaux dans la reconstruction de la stabilité qu'on lui promet, en regard comme constituant un tarif minime des droits consentis dans les traités signés jusqu'à ce jour ; mais, par contre, on réclame de plus en plus, au sujet de ces négociations poursuivies avec l'Angleterre et qui peuvent, un beau jour, bouleverser tous nos intérêts, que M. Caillaux, au lieu de se contenter de faire signer des traités, se soit occupé de les faire exécuter.

**Au Sénat.**

**LES TRAITÉS DE COMMERCE.**

La commission relative aux traités de commerce s'est réunie aujourd'hui pour entendre les explications de M. de Mann, rapporteur, constatant que la commission du budget a réduit au strict nécessaire les crédits supplémentaires.

Le projet est adopté.

La prochaine séance est fixée à samedi.

La séance est levée à 4 h. 30.

**CHAMBRE DES DÉPUTÉS**

Séance du 4 mai

PRÉSIDENCE DE M. BRISSON

**LE COMBAT DE TIGRI**

M. Tenot adresse à M. de Freycinet une question sur les événements qui se sont passés aux frontières du Maroc.

C'est avec stupéfaction qu'on a appris le massacre d'un quartier général français, et qu'on a vu nos troupes n'occupent-elles pas la région vague soumise au Maroc et dans laquelle M. de Freycinet a envoyé un corps d'expédition.

M. de Freycinet, président du Conseil répond que l'agent français a obtenu pleine satisfaction.

L'agression a eu lieu sur un territoire intermédiaire occupé par des tribus indépendantes.

L'empereur du Maroc n'est pas responsable.

On représente souvent le gouvernement accessible aux influences extérieures.

M. Ballue dit que cette assertion n'est que trop vraie.

M. de Freycinet déclare qu'il repousse ces insinuations avec dédain.

M. Tenot remercie le président du conseil de sa déclaration.

**EXPÉDITION AU CAP HORN**

La Chambre adopte le projet de loi portant ouverture au ministre de la marine et des colonies d'un crédit supplémentaire de 371,088 fr., pour l'achat d'une mission scientifique au cap Horn.

**LA POLITIQUE EN ALGERIE**

M. Brisson annonce que M. Ballue demande à interpellier le gouvernement sur la politique suivie dans les affaires d'Algérie.

M. de Freycinet demande que l'interpellation ait lieu immédiatement.

M. Ballue insiste pour qu'il insiste sur les sentiments de conciliation d'un souverain étranger.

M. de Freycinet s'empare d'une base d'opération et d'un point de ravitaillement.

La France devait aller à Figuig. (Applaudissements sur divers bancs de la gauche.)

M. de Freycinet rapporteur, constate que le projet de loi relatif à Figuig est compris sur le territoire du Maroc.

L'agression a été exagérée.

Le gouvernement prend conseil des intérêts de la France. (Applaudissements.)

M. Ballue dépose un ordre du jour portant : « La Chambre, invitant le gouvernement à suivre, en Algérie, la politique d'énergie, passe à l'ordre du jour. »

M. Legerotte demande l'ordre du jour pur et simple.

M. Ballue s'y rallie.

L'ordre du jour pur et simple est adopté.

**EXPOSITION.**

La Chambre adopte le projet de loi portant ouverture, au ministre du commerce, sur l'exercice 1882, d'un crédit supplémentaire de 100,000 fr., pour subvention à l'exposition générale des produits de l'agriculture, de l'industrie et des arts industriels, organisée par la société philomatique de Bordeaux.

**ANNULATION DE CREDIT.**

L'ordre du jour appelle la discussion du projet de loi concernant l'ouverture et l'annulation de crédits supplémentaires et extraordinaires sur les exercices 1873, 1880, 1881 et 1882.

M. de Freycinet, rapporteur, constate que la commission du budget a réduit au strict nécessaire les crédits supplémentaires.

Le projet est adopté.

La prochaine séance est fixée à samedi.

La séance est levée à 4 h. 30.

**LES IRLANDAIS**

Dublin, 4 mai.

Un coup de feu a été tiré sur un fermier à Silgo. Le fermier n'a pas été atteint et a tiré à son tour sur son agresseur, qui a tué, en plus, un autre fermier et a blessé un membre de la Ligue agraire.

Dublin, 4 mai.

Hier soir, 70 suspects emprisonnés à Naas ont allumé un feu dans la cour de la prison et brûlé en effigie M. Forster, en poussant des vivats en l'honneur de M. Parnell et des groupes d'indépendants.

Les suspects ne se retiennent que sur la menace du gouverneur de faire venir des soldats.

M. Parnell est arrivé à Londres ce matin ; il a eu une entrevue avec le général Buller et a refusé de s'expliquer sur la politique qu'il compte suivre dans l'avenir.

Il assistera probablement à la séance des Communes ce soir.

Londres, 4 mai, 3 h. 30 s.

Les députés irlandais sont réunis en ce moment, sous la présidence de M. Parnell, qui, à l'issue de cette réunion, doit aller reprendre possession de son siège à la Chambre des Communes.

M. Parnell aurait, assure-t-on, déclaré à l'un de ses amis, que son parti attendait les déclarations du gouvernement au sujet de sa nouvelle politique en Irlande, avant d'arrêter la conduite à suivre.

La mise en liberté de M. Davitt, aurait aidé M. Parnell, est nécessaire pour assurer la tranquillité du pays, et cette tranquillité dépendra beaucoup aussi du choix du successeur de M. Forster.

Aucun membre du parti agraire, aurait dit en terminant M. Parnell, ne peut exacerber le parti.

L'affaire est très grande dans les galeries.

M. Smith déclare qu'en présence de la démission de M. Forster et des déclarations de M. Gladstone, il retire sa motion au sujet de l'agression de M. Forster, et qu'il met en liberté les personnes arrêtées comme suspects, feront également élargir M. Michael Davitt, mais que cette mise en liberté ne sera pas faite.

Sir C. Burke, répondant à M. M. Conn, dit qu'il ne peut encore soumettre au Parlement un grand nombre de questions entre le Forester Office et M. Mal et, à propos du procès qui vient

**ÉTRANGER**

**L'ENTREVUE DE TROIS EMPEREURS.**

Berlin, 4 mai.

L'assurance donnée par les cercles officiels que l'entrevue des trois empereurs aura pas lieu, dissimule en réalité, en plusieurs endroits, les magnifiques vitraux qui ornaient le dessus du maître-autel.

**L'anniversaire de la naissance d'Alfred Musset.**

C'était avant-hier l'anniversaire de la naissance d'Alfred de Musset. Comme cela se fait chaque année de nombreux jeunes gens habitant le quartier Latin s'étaient réunis à deux heures de l'après-midi, place Saint-Michel, afin de se rendre en cortège à la tombe du grand poète, située comme on sait au Père-Lachaise, dans la grande allée, entre les sépultures de Rossini et de la famille Haussmann.

Un grand nombre de ses admirateurs s'y trouvaient et rassemblés à l'arrivée du cortège précédé d'une couronne.

Quatre discours ont été prononcés.

**Aggression.**

On s'entretient beaucoup à Rome, dit le *Journal*, d'un incident scandaleux qui s'est produit dimanche soir.

M. Baccelli, ministre de l'Instruction publique, se trouvait avec son secrétaire particulier, derrière le Panthéon, pour visiter les fouilles ; un professeur, M. S..., est approché du ministre pour lui cracher au visage. Il n'a manqué, mais le secrétaire a été atteint. En raison de cette offense, le professeur Sbarbaro a été arrêté lundi matin.

Dans une lettre que publient les journaux italiens, il explique son acte en racontant que M. Baccelli, ministre de l'Instruction publique, a envoyé, le 20 avril, son secrétaire particulier à Mme Sbarbaro, pour engager cette dernière à souscrire à son mari certains documents compromettants publiés par le ministre.

**Asile de vieillards.**

« L'Administration de l'assistance publique vient d'acheter sur les hauteurs de Villejuif de vastes terrains on sera construit un asile destiné à vieillards de plus de 60 ans et pouvant contenir 3,000 personnes.

« Le roi décernera le premier coup de cloche avec un instrument en argent et M. Tricoupi jettera dans une brouette également en argent la première pelle de terre. On procédera ensuite à l'érection d'une grande colonne de marbre blanc en commémoration de cette journée, et la terre mettra le feu à une série de mines de dynamites.

« La fête se terminera par un grand banquet offert aux invités. »

**AFFAIRES D'ÉGYPTÉ.**

Le Caire, 4 mai.

Le conseil des ministres a décidé de nouveau aujourd'hui les pièces du procès des officiers égyptiens.

On croit que cet examen durera plusieurs jours pas suite du grand nombre de pièces à examiner.

Le Khédive semble toujours disposé à refuser sa sanction.

Paris, 4 mai.

M. Villeneuve, député de la Seine, a prévenu M. de Freycinet qu'il le questionnera afin de savoir si le gouvernement suivra la politique traditionnelle de la France, ou s'il oppose à une intervention de la Turquie en Egypte.

**LA TURQUIE ET L'ÉGYPTÉ.**

Vienne, 4 mai.

On assure, dans les cercles diplomatiques, que l'Autriche a une mission tout pacifique, que les instructions de son gouvernement, interrogé M. de Bismarck au sujet d'une intervention éventuelle de la Turquie en Egypte, le prince-chancelier répondit fort nettement qu'une pareille occupation ne pourrait, à son avis, que compliquer inutilement la situation politique de l'Égypte ; il ajouta que l'Autriche, si on la consultait, ferait probablement une réponse analogue.

**CHAMBRE DES DÉPUTÉS**

Séance du 4 mai

PRÉSIDENCE DE M. BRISSON

**LE COMBAT DE TIGRI**

M. Tenot adresse à M. de Freycinet une question sur les événements qui se sont passés aux frontières du Maroc.

C'est avec stupéfaction qu'on a appris le massacre d'un quartier général français, et qu'on a vu nos troupes n'occupent-elles pas la région vague soumise au Maroc et dans laquelle M. de Freycinet a envoyé un corps d'expédition.

M. de Freycinet, président du Conseil répond que l'agent français a obtenu pleine satisfaction.

L'agression a eu lieu sur un territoire intermédiaire occupé par des tribus indépendantes.

L'empereur du Maroc n'est pas responsable.

On représente souvent le gouvernement accessible aux influences extérieures.

M. Ballue dit que cette assertion n'est que trop vraie.

M. de Freycinet déclare qu'il repousse ces insinuations avec dédain.

M. Tenot remercie le président du conseil de sa déclaration.

**EXPÉDITION AU CAP HORN**

La Chambre adopte le projet de loi portant ouverture au ministre de la marine et des colonies d'un crédit supplémentaire de 371,088 fr., pour l'achat d'une mission scientifique au cap Horn.

**LA POLITIQUE EN ALGERIE**

M. Brisson annonce que M. Ballue demande à interpellier le gouvernement sur la politique suivie dans les affaires d'Algérie.

M. de Freycinet demande que l'interpellation ait lieu immédiatement.

M. Ballue insiste pour qu'il insiste sur les sentiments de conciliation d'un souverain étranger.

M. de Freycinet s'empare d'une base d'opération et d'un point de ravitaillement.

La France devait aller à Figuig. (Applaudissements sur divers bancs de la gauche.)

M. de Freycinet rapporteur, constate que le projet de loi relatif à Figuig est compris sur le territoire du Maroc.

L'agression a été exagérée.

Le gouvernement prend conseil des intérêts de la France. (Applaudissements.)

M. Ballue dépose un ordre du jour portant : « La Chambre, invitant le gouvernement à suivre, en Algérie, la politique d'énergie, passe à l'ordre du jour. »

M. Legerotte demande l'ordre du jour pur et simple.

M. Ballue s'y rallie.

L'ordre du jour pur et simple est adopté.

**EXPOSITION.**

La Chambre adopte le projet de loi portant ouverture, au ministre du commerce, sur l'exercice 1882, d'un crédit supplémentaire de 100,000 fr., pour subvention à l'exposition générale des produits de l'agriculture, de l'industrie et des arts industriels, organisée par la société philomatique de Bordeaux.

**ANNULATION DE CREDIT.**

L'ordre du jour appelle la discussion du projet de loi concernant l'ouverture et l'annulation de crédits supplémentaires et extraordinaires sur les exercices 1873, 1880, 1881 et 1882.

M. de Freycinet, rapporteur, constate que la commission du budget a réduit au strict nécessaire les crédits supplémentaires.

Le projet est adopté.

La prochaine séance est fixée à samedi.

La séance est levée à 4 h. 30.

**LES IRLANDAIS**

Dublin, 4 mai.

Un coup de feu a été tiré sur un fermier à Silgo. Le fermier n'a pas été atteint et a tiré à son tour sur son agresseur, qui a tué, en plus, un autre fermier et a blessé un membre de la Ligue agraire.

Dublin, 4 mai.

Hier soir, 70 suspects emprisonnés à Naas ont allumé un feu dans la cour de la prison et brûlé en effigie M. Forster, en poussant des vivats en l'honneur de M. Parnell et des groupes d'indépendants.

Les suspects ne se retiennent que sur la menace du gouverneur de faire venir des soldats.

M. Parnell est arrivé à Londres ce matin ; il a eu une entrevue avec le général Buller et a refusé de s'expliquer sur la politique qu'il compte suivre dans l'avenir.

Il assistera probablement à la séance des Communes ce soir.

Londres, 4 mai, 3 h. 30 s.

Les députés irlandais sont réunis en ce moment, sous la présidence de M. Parnell, qui, à l'issue de cette réunion, doit aller reprendre possession de son siège à la Chambre des Communes.

M. Parnell aurait, assure-t-on, déclaré à l'un de ses amis, que son parti attendait les déclarations du gouvernement au sujet de sa nouvelle politique en Irlande, avant d'arrêter la conduite à suivre.

La mise en liberté de M. Davitt, aurait aidé M. Parnell, est nécessaire pour assurer la tranquillité du pays, et cette tranquillité dépendra beaucoup aussi du choix du successeur de M. Forster.

Aucun membre du parti agraire, aurait dit en terminant M. Parnell, ne peut exacerber le parti.

L'affaire est très grande dans les galeries.

M. Smith déclare qu'en présence de la démission de M. Forster et des déclarations de M. Gladstone, il retire sa motion au sujet de l'agression de M. Forster, et qu'il met en liberté les personnes arrêtées comme suspects, feront également élargir M. Michael Davitt, mais que cette mise en liberté ne sera pas faite.

Sir C. Burke, répondant à M. M. Conn, dit qu'il ne peut encore soumettre au Parlement un grand nombre de questions entre le Forester Office et M. Mal et, à propos du procès qui vient

**LES IRLANDAIS**

Dublin, 4 mai.

Un coup de feu a été tiré sur un fermier à Silgo. Le fermier n'a pas été atteint et a tiré à son tour sur son agresseur, qui a tué, en plus, un autre fermier et a blessé un membre de la Ligue agraire.

Dublin, 4 mai.

Hier soir, 70 suspects emprisonnés à Naas ont allumé un feu dans la cour de la prison et brûlé en effigie M. Forster, en poussant des vivats en l'honneur de M. Parnell et des groupes d'indépendants.

Les suspects ne se retiennent que sur la menace du gouverneur de faire venir des soldats.

M. Parnell est arrivé à Londres ce matin ; il a eu une entrevue avec le général Buller et a refusé de s'expliquer sur la politique qu'il compte suivre dans l'avenir.

Il assistera probablement à la séance des Communes ce soir.

Londres, 4 mai, 3 h. 30 s.

Les députés irlandais sont réunis en ce moment, sous la présidence de M. Parnell, qui, à l'issue de cette réunion, doit aller reprendre possession de son siège à la Chambre des Communes.

M. Parnell aurait, assure-t-on, déclaré à l'un de ses amis, que son parti attendait les déclarations du gouvernement au sujet de sa nouvelle politique en Irlande, avant d'arrêter la conduite à suivre.

La mise en liberté de M. Davitt, aurait aidé M. Parnell, est nécessaire pour assurer la tranquillité du pays, et cette tranquillité dépendra beaucoup aussi du choix du successeur de M. Forster.

Aucun membre du parti agraire, aurait dit en terminant M. Parnell, ne peut exacerber le parti.

L'affaire est très grande dans les galeries.

M. Smith déclare qu'en présence de la démission de M. Forster et des déclarations de M. Gladstone, il retire sa motion au sujet de l'agression de M. Forster, et qu'il met en liberté les personnes arrêtées comme suspects, feront également élargir M. Michael Davitt, mais que cette mise en liberté ne sera pas faite.

Sir C. Burke, répondant à M. M. Conn, dit qu'il ne peut encore soumettre au Parlement un grand nombre de questions entre le Forester Office et M. Mal et, à propos du procès qui vient

**LES IRLANDAIS**

Dublin, 4 mai.

Un coup de feu a été tiré sur un fermier à Silgo. Le fermier n'a pas été atteint et a tiré à son tour sur son agresseur, qui a tué, en plus, un autre fermier et a blessé un membre de la Ligue agraire.

Dublin, 4 mai.

Hier soir, 70 suspects emprisonnés à Naas ont allumé un feu dans la cour de la prison et brûlé en effigie M. Forster, en poussant des vivats en l'honneur de M. Parnell et des groupes d'indépendants.

Les suspects ne se retiennent que sur la menace du gouverneur de faire venir des soldats.

M. Parnell est arrivé à Londres ce matin ; il a eu une entrevue avec le général Buller et a refusé de s'expliquer sur la politique qu'il compte suivre dans l'avenir.

Il assistera probablement à la séance des Communes ce soir.

Londres, 4 mai, 3 h. 30 s.

Les députés irlandais sont réunis en ce moment, sous la présidence de M. Parnell, qui, à l'issue de cette réunion, doit aller reprendre possession de son siège à la Chambre des Communes.

M. Parnell aurait, assure-t-on, déclaré à l'un de ses amis, que son parti attendait les déclarations du gouvernement au sujet de sa nouvelle politique en Irlande, avant d'arrêter la conduite à suivre.

La mise en liberté de M. Davitt, aurait aidé M. Parnell, est nécessaire pour assurer la tranquillité du pays, et cette tranquillité dépendra beaucoup aussi du choix du successeur de M. Forster.

Aucun membre du parti agraire, aurait dit en terminant M. Parnell, ne peut exacerber le parti.

L'affaire est très grande dans les galeries.

M. Smith déclare qu'en présence de la démission de M. Forster et des déclarations de M. Gladstone, il retire sa motion au sujet de l'agression de M. Forster, et qu'il met en liberté les personnes arrêtées comme suspects, feront également élargir M. Michael Davitt, mais que cette mise en liberté ne sera pas faite.

Sir C. Burke, répondant à M. M. Conn, dit qu'il ne peut encore soumettre au Parlement un grand nombre de questions entre le Forester Office et M. Mal et, à propos du procès qui vient

de se dérouler devant le conseil de guerre du Caire, au sujet de la conjuration contre Arabi-pacha.

Londres, 4 mai.

Le gouvernement annonce que M. Davitt sera relâché.

Londres, 4 mai.

Lord Frédéric Cavendish, frère de lord Hartington, a été nommé successeur de M. Forster. Les députés irlandais désapprouvent ce choix.

**LES NIHILISTES**

Vienne, 4 mai, soir.

La Presse publie une dépêche de Pétersbourg annonçant qu'au moment où le général Strikoff était mis à mort, un complice des auteurs de l'attentat qui était assis près du général sur le boulevard lui eut de sa poche la liste des nihilistes qui devaient être arrêtés.

En outre, pendant la première alarme occasionnée par le meurtre, on fit irruption dans les appartements occupés par le général et on emporta tous les documents compromettants des nihilistes, leurs plans d'exécution, etc.

Le général, par un sentiment de modération, tenait secrets les documents dont l'enlèvement est considéré comme un échec subi par les autorités.

**LES GRÈVES**

Avant de se mettre en grève, les ouvriers cordonniers du département de la Seine ont tenu à discuter, contradictoirement avec les patrons, la question de l'augmentation des salaires.

En conséquence, tous les fabricants de chaussures du département de la Seine sont convoqués à une réunion générale ouvrière, qui aura lieu, aujourd'hui vendredi, à huit heures et demie du soir, salle de la Redoute, rue Jean-Jacques-Houssain.

C'est seulement dans le cas où l'entente ne pourrait s'établir, que la corporation se mettra en grève.

Prague, 3 mai.

La grève diminue aujourd'hui dans des proportions plus considérables.

Le travail a entièrement repris dans la région d'Aussig. Presque tous les ouvriers des mines situées en amont de cette ville sont redescendus dans les puits.

La mine François-Joseph, il n'y a plus que les prévisibles. La réunion des ouvriers qui devait avoir lieu à Litkane a été interdite par l'autorité.

Tous les mineurs ont été mis en état d'arrestation. La tranquillité n'a pas été troublée.

Le charbon n'a manqué nul part.

**LES PIPES GOUPILLONS BREVETÉES S. G. D. G.**

Comme ils se respectent et comme ils ont le respect des morts !

A Cabannes, très modeste village du canton d'Orgeon, près de Tarascon, un vieillard de soixante ans, nommé Joseph, qui avait été condamné à mort, avait fait un testament d'après lequel tous les hommes qui assisteraient à son convoi devaient avoir la pipe allumée à la bouche. Ensuite, ils devaient se réunir dans un café où on boirait en son honneur jusqu'à concurrence de 300 fr. qui le défunt a été tué.

Ces étranges volontés ont été de tous points suivies. Trois cents amis ont assisté à ses funérailles la pipe à la bouche, et ce qu'il y a de plus triste, c'est que le maire était à leur tête.

Après l'enlèvement, on s'est réuni dans le café où l'on a vu jusqu'à concurrence de la somme léguée.

**LA QUESTION JUIVE**

Saint-Petersbourg, 4 mai.

Le *Messenger du gouvernement* annonce que l'Empereur a reçu le lieutenant Dannbauer et M. Newcomb.

Il fait le récit des attaques dirigées contre les juifs, à Gombrine, dans le gouvernement de Varsovie, où l'on a détruit deux magasins et un débit de boissons, et à Jekaterinoslav, où on a saisi un débit de boissons et ce qu'il y a de plus dans la seule localité de Gombrine, on a procédé à 16 arrestations.

**DERNIÈRE HEURE**

(Service télégraphique)

**La mer intérieure du Sahara.**

Paris, 5 mai